



# PROCES-VERBAL

## BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

---

**Réunion du :** Mercredi 29 décembre 2010

**à :** 14h30

---

**Présidence :** M. Fernand DUCHAUSSOY

---

**Présents :** MM. Jacques LEGER, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

**Excusés :** MM. Frédéric THIRIEZ, Christian TEINTURIER, Noël LE GRAET, Gervais MARTEL,

---

**Assistent à la séance** MM. Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE

---

### I. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

- Demande du SAFE portant sur le contrat liant la F.F.F. à son nouvel équipementier  
M. Fernand DUCHAUSSOY porte à la connaissance de ses collègues la teneur des correspondances que lui a adressées Monsieur Alexandre CASTRO, Président du SAFE, Le Bureau,  
Prend acte de la décision du SAFE de ne pas porter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les équipements autres que ceux qui sont prescrits par la FFF,  
Rappelle avec fermeté qu'il ne peut y avoir une négociation financière de la part de la FFF et de la LFP,  
Confirme sa position prononcée lors de sa réunion du 9 décembre 2010 et communiquée à ce syndicat par courrier du 15 décembre 2010,  
Demande au Directeur National de l'Arbitrage d'étudier de toute urgence, les solutions alternatives pour assurer la bonne marche des compétitions organisées par la FFF et la LFP,
- Remplacement du Directeur Général de la FFF  
Le Président fait le point sur l'état d'avancement de ce dossier et propose que l'examen des candidatures soit réalisé début janvier 2011.  
Le Bureau,  
Donne son accord sur la procédure soumise par son Président.

## **II. AFFAIRE JURIDIQUE**

- Affaire Colorplace

Le Président informe le Bureau que la Société Colorplace a assigné la FFF devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, suite à un différent relatif au match international France/Irlande du 18 novembre 2009. Il indique que les avocats de la FFF ont été chargés d'intervenir pour défendre nos intérêts.

Le Secrétaire Général  
H.MONTEIL

Le Président  
Fernand DUCHAUSSOY